



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



> **Pôle** : Santé Sécurité
> **Type de document** : Fiche employeur

> **Date** : le 26 février 2020

LES ELEMENTS DE PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) LORS DE L'ACCUEIL DES ENFANTS DE TOUTE PETITE SECTION (TPS)

L'accueil des enfants de moins de trois ans ne va pas de soi.

Il implique de la part des acteurs concernés une réflexion approfondie sur les moyens humains et matériels autant que sur les pédagogies spécifiques adaptées aux jeunes enfants autour de quatre axes prioritaires :

1. **Accueillir les enfants et leurs parents à l'école : instaurer d'un rapport de confiance**
2. **Prendre en compte les besoins des enfants (sécurité, propreté, repos, mouvement, manipulation, ...)**
3. **Organiser la classe pour favoriser la mise en œuvre spécifique des apprentissages**
4. **Coopérer et travailler en équipe autour de l'enfant.**

Pour aller plus loin :

Se référer au document

[« Principes et préconisations pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans »](#)



Préconisations liées à l'organisation du travail

Réfléchir aux conséquences sur le travail de l'ATSEM des différents choix ci-dessous :

Projet co-construit par l'ensemble des personnels municipaux / Education Nationale :

- Choix de classe d'un seul niveau TPS ou pas ?
- Choix d'un accueil en classe uniquement le matin ou à la journée ?
- Favoriser le maintien à l'année des deux mêmes adultes référents dans cette classe (ATSEM et instituteur) ?
- Accueil des parents en classe ou pas pour la période d'adaptation ?
- Accueil garderie ?
- Accueil cantine ?
- Favoriser les coopérations et l'entraide pour une meilleure gestion des imprévus (ATSEM/instituteurs)
- Accepter ou pas le port des couches par les enfants.
- « *la propreté ne doit pas être forcée* », lettre d'orientation IEN du Rhône
- Gestion des vêtements de rechange.

Préconisations techniques et matérielles

Choix et aménagements des locaux :

- Zones de circulations libres et sécurisées, éviter ou sécuriser les escaliers, les couloirs, les mezzanines
- Sanitaires, points d'eau et table de change à proximité des classes.
- Sanitaires avec robinetterie adaptée, douche adaptée, espace de change adapté.
- Insonorisation des locaux, bruit des matériaux manipulés.
- Prévoir un local-poussettes.
- Prévoir un local de rangement du matériel extérieur (vélo etc.).
- Prévoir un espace de récréation distinct des enfants plus grands.

Aménagements des classes :

- Mobilier modulable.
- Siège adapté pour les adultes.

Matériel :

- Vêtements de travail des ATSEM.
- Table(s) de change.
- Rangements pour les couches et les vêtements de rechange à proximité de l'espace sanitaire et change.
- Mobilier adulte (table et chaise et rangements) pour les préparations.
- Matériel de ménage accessible aux ATSEM pour les « petits accidents ».

Préconisations liées aux ressources humaines

- Formation spécifique TPS et commune aux différents personnels (ATSEM, instituteurs, agents de service) :
 - ✓ Spécificité de la classe des moins de trois ans : pas de forçage abusif en amont (langage, propreté, participation active à toute proposition...)
 - ✓ Penser dans ces dispositifs à respecter les besoins des enfants : sommeil, alimentation, autonomie dans les gestes quotidiens.
- Volontariat des ATSEM.
- GPEC.
- Partage d'expériences entre pairs.

